

PROGRAMME INTENSIF D'ANGLAIS

CHECKLIST DE CANDIDATURE

Tous les documents doivent être envoyés par email à l'adresse électronique

iep@louisiana.edu avant la date limite indiquée sur ce document.

- Postuler en ligne à l'adresse suivante <http://internationalaffairs.louisiana.edu>.
- Payer les 35\$ de frais de candidature. Conditions de paiement : chèque américain, virement, transfert ou carte de crédit (Visa, MasterCard, Discover, et American Express) qui peuvent être payés via formulaire.
- Fournir les traductions des bulletins trimestriels, des relevés de notes au Baccalauréat ainsi que la photocopie du diplôme.
- Fournir les relevés de notes universitaires. Les étudiants ayant faits des études dans l'enseignement supérieur (quelques soit le pays) doivent fournir les traductions de leurs relevés de notes. *(Requis pour une admission dans un programme baccalauréat.)*
- Remplir le document : ***Chronological Record of Education***. Liste chronologique de l'ensemble de vos formations dans l'enseignement supérieur. *(Requis pour une admission dans un programme baccalauréat.)*
- Remplir le document "***Financial Information***" et fournir vos relevés bancaires. Ce document est requis pour tous les étudiants éligibles aux Visas F-1 et J-1, ainsi que les étudiants en provenance d'autres écoles aux Etats-Unis.
- Remplir le document "***Proof of Immunization***". Ce formulaire médical est requis pour tous les étudiants.
- Fournir une copie de votre passeport (double page avec la photo) (requis pour les étudiants éligibles aux Visas F-1 et J-1), ou la carte de résidence permanente, de bénéficiaire d'asile, de réfugié, ou le visa actuel ou une preuve de votre citoyenneté Américaine (passeport ou certificat de naturalisation).

Requis pour tous les étudiants en provenance d'une école ou formation aux Etats-Unis :

Après avoir été admis au Programme Intensif d'Anglais de UL-Lafayette le responsable de formation doit remplir le document "***International Student Transfer***".

Veillez noter que si vous êtes actuellement sous le coup d'une procédure disciplinaire de probation/ suspension, si vous ne disposez pas du bon statut d'immigration, ou si vous devez une dette financière à votre organisme de formation vous pouvez ne pas avoir le droit de vous inscrire à UL-LAFAYETTE.